



ORPA Section plongée

10, rue Michelet 42500 Le Chambon Feugerolles

FFESSM Club n° 14 42 0018

Contact : Georges Husson Tél : 06 68 72 96 11

Tout renouvellement d'adhésion doit être effectif avant la 1^{re} sortie et au plus tard le 30 septembre de l'année en cours (cf. règlement intérieur).

DOCUMENTS A RENDRE : Merci de rendre votre dossier complet

- Fiche d'inscription dûment remplie
- Une photo d'identité (**pour tous les adhérents, elle est nécessaire à l'établissement de la carte d'adhérent**)
- Le certificat médical de **moins de 3 mois** (CACI modèle FFESSM obligatoire) établi par un médecin fédéral ou un médecin spécialisé. (Garder une copie que vous devrez avoir lors des sorties plongées club ou hors club)
- Le règlement de la cotisation
- Pour bénéficier de la réduction Pass Région, veuillez joindre au dossier la copie recto verso de la carte d'identité et de la carte Pass Région
- Justificatif du dernier niveau acquis.

ASSURANCE COMPLÉMENTAIRE : (contrat global souscrit par la Fédération auprès de la société AXA) à prendre individuellement auprès de la FFESSM après l'enregistrement de votre licence par le club.

SORTIES CLUB : Chaque adhérent doit être à jour de sa cotisation au club pour participer à une sortie plongée.

DROIT D'INSCRIPTION 1re ANNÉE : comprend le pack (passeport + carnet de plongée) et une déduction lors de la première sortie décembre ou avril.

Après réussite à un examen, prévoir 12,00 € pour la FFESSM qui enregistre et délivre la carte fédérale.

PASS RÉGION : Le club est référencé pour le paiement partiel de la cotisation avec la carte Pass Région (30,00 €).

ANCV : (chèques vacances et coupons sport) club ORPA affilié.

CERTIFICAT MÉDICAL D'UN MÉDECIN FÉDÉRAL, D'UN MÉDECIN DU SPORT, OU MÉDECIN diplômé de médecine subaquatique, ou MÉDECIN GÉNÉRALISTE de moins de 3 mois, obligatoire lors de l'inscription à L'ORPA (sur CACI FFESSM)

REMARQUES IMPORTANTES :

L'accès au bassin et la participation aux sorties sont subordonnés à l'adhésion préalable à l'ORPA Plongée.

La détention de la licence fédérale est obligatoire pour l'utilisation du matériel de plongée et donc la pratique en cas, par exemple, de participation à une sortie organisée par le club.

Le droit d'inscription 1re année fait l'objet d'un reversement partiel (10 €) à l'occasion de la première sortie, en décembre ou avril, effectuée par l'adhérent avec le club.

La souscription d'une assurance complémentaire est facultative, mais fortement recommandée.

Le montant de l'adhésion comprend la possibilité pour l'adhérent d'amener, en cours de saison, 2 personnes extérieures à l'ORPA désirant effectuer un baptême. Au-delà de ce nombre, une participation de 5 € est exigible (cf. règlement intérieur).

La présence d'un adulte responsable avec chaque jeune plongeur est **OBLIGATOIRE** pour toutes activités : entraînements, sorties en mer, animations diverses.

Signature du représentant légal 1
LU ET APPROUVE

Signature du représentant légal 2
LU ET APPROUVE



SAISON 2019/2020
Fiche Adhésion Jeunes
ORPA Plongée

MERCİ de
coller votre
photo dans
ce cadre

NOM :		PRÉNOM :		
Né (e) le :				
ADRESSE :				
CODE POSTAL :		VILLE :		
TÉLÉPHONE PORTABLE JEUNE				
ADRESSE COURRIEL				
Sites web : www.orpa-plongee.fr https://orpaplongee.yaentrainement.fr		J'autorise le club à utiliser mon image sur ses sites internet et ses réseaux sociaux		OUI NON
Niveau de plongeur :				
N° de licence : A-		Je souhaite préparer :		
NOM-PRÉNOM DU REPRÉSENTANT LÉGAL 1 :				
N° Portable :		E-Mail :		
NOM-PRÉNOM DU REPRÉSENTANT LÉGAL 2 :				
N° Portable :		E-Mail :		
CALCUL DU MONTANT DE L'ADHÉSION				
Renouvellement d'adhésion ORPA Plongée				
	Avant 8 ans	De 8 à 12 ans	De 12 à 16 ans	À partir de 16 ans
Cotisation ORPA	6,00 €	6,00 €	6,00 €	10,00 €
Supplément activité plongée	52,67 €	67,67 €	68,49 €	94,66 €
Licence FFESSM	11,33 €	11,33 €	25,51 €	40,34 €
TOTAL A PAYER	70 € Renouvellement	85 € Renouvellement	100 € Renouvellement	145 € Renouvellement
Supplément pour tout nouvel adhérent ORPA plongée				
Droit d'inscription 1re année	35,00 €	45,00 €	45,00 €	45,00 €
Somme à payer pour tout nouvel adhérent ORPA Plongée				
TOTAL A PAYER	105 € 1re année	130 € 1re année	145 € 1re année	190 € 1re année

DATE :

SIGNATURE :

NE PAS REMPLIR, PARTIE RÉSERVÉE AU CLUB

NUMÉRO de LICENCE : _____

Établissement de la licence : Le : _____ Par : _____ Photo :

Paiement : Espèce _____ Chèque _____ : N° _____ Banque _____

Chèques Vac _____ Coupons Sports _____ Pass Région _____

Date du CM : ___/___/___ M.F. M.S. M.H. M.G. Nom du médecin : _____